

## CONSEIL GENERAL

Séance du jeudi 4 octobre 2018

Pt no 2 Planification financière

### RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

LECTURE DES RESULTATS ET ANALYSE SYNTHETIQUE DE LA MISE A JOUR DE LA  
PLANIFICATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE ROMONT

Dans sa démarche, le Conseil Communal a défini les priorités au niveau des investissements. Le montant total atteint CHF **54** millions, soit une réduction de CHF 10 millions par rapport à la planification précédente. La construction d'une nouvelle école, prévue par CHF 31 millions dans la planification, a un impact important sur les autres réalisations. La charge financière de ces investissements comprend un amortissement sur 30 années et un taux d'intérêt moyen de 1.57 %.

En ce qui concerne le fonctionnement, le taux de progression des charges a été évalué sur la base des résultats des 5 dernières années (progression faible). La charge financière des investissements du Cycle d'orientation de la Glâne et des homes est calculée à CHF 800'000.00 en 2022 et l'augmentation de notre participation aux charges de District à CHF 900'000.00 dès 2019. Les recettes, estimées avec prudence, prennent en considération la totalité des impôts conjoncturels (gains et mutations immobilières), une progression dès 2020 de CHF 300'000.00 pour la contribution immobilière et une diminution de l'impôt des personnes morales de CHF 760'000.00 (PF2020).

Lors de l'établissement des budgets effectifs, le Conseil communal analysera, objet après objet, le degré d'importance et l'adaptera en fonction de l'impact financier.

Le Conseil communal considère le « Tableau de bord » comme un indicateur à long terme. Les investissements projetés influencent principalement les chiffres du plan financier. Le choix de ces futurs travaux a été élaboré sans tenir compte du résultat final de la marge nette d'autofinancement (MNA). Il a naturellement pris acte du montant négatif de la **MNA** estimé par **CHF 2'049'521.00** en 2022 et enregistré, par rapport à la planification précédente (CHF 3'497'081), une amélioration de CHF 1'447'560.00.

Le Tableau de bord n'est pas un budget, mais un outil de gestion devant servir de support à notre stratégie financière. Les bénéfices enregistrés ces dernières années ainsi que l'endettement actuel quasi nul permettent au Conseil communal d'envisager sereinement les prochains budgets.